

osez la CGT!

Petit livret d'adhésion



mais alors, comment on fait ?

l'édito

Chères et chers collègues,

Vous souhaitez rejoindre depuis longtemps la CGT MEL. Vous connaissez son rôle, son implication et la qualité du travail qu'elle fournit à la Métropole Européenne de Lille.

Seulement voilà, vous hésitez à franchir le pas malgré l'intérêt certain que vous lui portez. Beaucoup de questions que vous vous posez auraient besoin de réponses. La CGT c'est bien, mais au fond, ça me rapporte quoi ? Qu'est-ce que j'y ferai une fois syndiqué.e ? Combien ça va me coûter ?

Avant toute chose : rassurez-vous ! Tout.e adhérent.e s'est posé les mêmes questions que vous avant de prendre sa carte. Adhérer à un syndicat est une décision qui ne se prend pas à la légère et qui mérite réflexion.

Par ce petit livret, nous espérons vous éclairer définitivement sur la CGT MEL. Peut-être que, grâce à lui, nous aurons le plaisir de vous accueillir prochainement comme nouveau membre !

C'est, en effet, uniquement grâce aux adhérents que nous existons. C'est grâce à leur opinion, leurs idées et leurs revendications que nous sommes présents. C'est aussi grâce à eux que nous sommes actifs et efficaces.

Alors, si vous aussi vous partagez notre conception de l'action syndicale, faites donc comme nous et comme beaucoup de vos collègues avant vous,

OSEZ LA CGT !

Chaleureusement et fraternellement,



Frédéric Parisot
Secrétaire général de la Cgt MEL



la CGT MEL, c'est quoi ?

La CGT MeL existe depuis la création de la Communauté urbaine de Lille.

> Elle est membre de l'**Union locale CGT de Lille (UL)** et de la **Fédération CGT des services publics**. Elle travaille aussi avec l'**Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UFICT)** pour les revendications spécifiques.

> Sa direction se compose d'une **Commission exécutive**, d'un **Bureau** et d'une **commission de contrôle des comptes**, dont les membres sont élu-e-s en congrès tous les quatre ans. L'actuelle direction a été élue en 2023, lors du 19^e congrès du syndicat

> Elle est gérée au quotidien par trois membres permanents : **Frédéric PARI-SOT** (Secrétaire général), **Caroline OLIVIER** et **Thierry DUEL**

qui assurent la permanence administrative

> Elle compte plusieurs collectifs ou sections **thématiques** :

Femmes, ICTAM (ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise) et Retraité-e-s

> Elle compte 32 représentant-e-s, présent-es dans toutes les instances représentatives de la MEL : 12 au CST (dont les membres de la F3SCT), 16 en CAP et 4 en CCP

> Elle exerce la **présidence du CAS**

> Elle publie et distribue tous les mois au personnel de la MEL son bulletin d'information, le **CGTinfos**.

> Elle célèbre à la MEL, tous les ans, la **Journée internationale de lutte pour les droits des femmes**.

> Elle organise, tous les ans, des **formations d'accueil** ouvertes aux nouveaux syndiqué-e-s et aux sympathisant-e-s désirant s'investir dans la vie syndicale et militante.

> Elle a pris une part très active dans les **mouvements de personnel** organisés récemment à la MEL et à toutes les mobilisations nationales (RIFSEEP, Biotope, 1607 heures, retraites, etc.)



Cinq bonnes raisons de :

1 - Pourquoi me syndiquer puisque l'Administration décide de tout ?

Parce que rien n'est jamais acquis ! Si le président de la MEL reste le premier décideur, nous pouvons faire changer les choses si nous choisissons de prendre nos affaires en main.

Grâce à l'action collective, **des avancées certaines** ont été obtenues à la MEL et dans d'autres collectivités (salaires, conditions de travail, lutte contre la précarité...)

2 - Il y a trop de syndicats, je ne sais lequel choisir !

C'est exact et c'est une caractéristique très française ! C'est également vrai pour la MEL qui compte actuellement 6 organisations syndicales.

Choisir la **CGT MEL** c'est adhérer au syndicat majoritaire de la métropole, capable de me défendre et de porter loin mes revendications.

C'est faire le choix d'un syndicat de lutte, toujours au côté des agents.

3 - Si je me syndique, combien ça me coûte ?

La cotisation s'effectue par prélèvement automatique. Elle s'élève à **1% du salaire net**. Elle est déductible des impôts à hauteur de 66% pour tout agent imposable ou non, résidant en France.

Par exemple : pour un agent qui perçoit 1000 euros par mois, le montant de la cotisation s'élève à 10 euros mensuels, mais revient en fait à 3,33 euros une fois les déductions d'impôt effectuées !



franchir le pas



4 - Si je me syndique, où va l'argent de ma cotisation ?

La cotisation finance la CGT MEL, mais également les instances CGT auxquelles elle est membre (Confédération, Fédération, Union locale).

Ce système de répartition a été mis en place le 1^{er} janvier 2007. Il accorde à votre syndicat environ 30 % de votre cotisation. Il peut être revu lors de chaque congrès confédéral.

Grâce à votre cotisation, la CGT fonctionne en toute indépendance et publie régulièrement des tracts, affiches et autres bulletins d'informations.

5 - Si je me syndique, à quoi aurai-je droit ?

Chaque adhérent.e a le droit d'être **défendu.e** et **assisté.e** par un.e représentant.e du personnel en cas de différend sur son lieu de travail.

Chaque adhérent.e a le droit d'être **formé.e**. Chaque année, les instances de la CGT organisent des sessions de formation en fonction des besoins des adhérent.es.

Chaque adhérent.e a le droit d'être **informé.e**. En plus du **CGTinfos**, il reçoit à son domicile le mensuel *Ensemble !*, qui rend compte de l'activité de la CGT dans toute la France.

Chaque adhérent.e a le droit, s'il le souhaite, de **s'investir dans la vie du syndicat** et dans la vie démocratique de la MEL, à travers ses instances représentatives (CST, CAP, CCP, etc.)





Vos rep

Commissions administratives paritaires (**CAP**)

CATEGORIE **A**

Membres titulaires

Mélanie Lotte (3098)

Julie Gayraud-Vaissieres (3484)

CATEGORIE **B**

Membres titulaires

Eric BRACCIA (2368)

Corinne HORBANT (2319)

CATEGORIE **C**

Membres titulaires

Eric LAINE (3815)

Carole LEBBRECHT (2223)

Céline VANDENBERGHE (3615)

Sylla KEMOKHO (0622812773)

Comité Social Territorial (**CST**)

Membres titulaires

Frédéric PARISOT (1862)

Vincent MACE (6405)

Julie Gayraud-Vaissieres (3484)

Formation Spéciale Sécurité et Conduite (**F3SCT**)

Membres titulaires

Thierry DUEL (2346)

Julie Gayraud-Vaissieres (3484)

Frédéric Parisot (1862)



représentants CGT

Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail

Nos référent.es de sites

Biotope : Frederic PARISOT (1862)

Euralliance : Martin PASERO (6066) et Olivier ASSELIN (1846)

UTTA : Eric LAINE (3815)

UTLS : Julie VAN EECKE (3484)

UTRV : Régis VANDENBOSSCHE (3954)

UTML : Régis VANDENBOSSCHE (3954)

ENM (tous sites) : Christian LOUVET (0607087814),
Camille LONGUEVAL (0608147764) et Franck ANDRIEUX (0626368575)

Près du HEM : Arnaud DECAUDIN (0630463738)

Stadium : Vincent ISABEL (0677330714)

Centre logistique de Sequedin : Audrey BOULONNE (2510)

PC régulation : Thierry DUEL (6794)

Imprimerie : Arnaud BUTEZ (0645921582)

Bateliers : Jean-Bernard DEHOUCK (0622812996)

Nos collectifs thématiques

Collectif ICTAM (Ingénieurs, cadres, technicien et agents de maîtrise) : Martin PASERO (6066)

Collectif Femmes : Mélanie LOTTE (3098)

Collectif Retraités : Daniel DUTHILLEUL (0668664257)

Commission consultative paritaire (CCP)

Membre titulaire

Olivier ASSELIN (1846)





J'adhère !

Nom :

Grade :

Service :

Courriel :

Prénom :

Profession :

Tel. :

Je souhaite : ☐ Adhérer ☐ Prendre contact
☐ Donner des cartons de scotch

Bulletin à retourner à l'adresse du syndicat - tél 03 20 21 23 46

Le CGTinfos est une publication du syndicat CGT de la Métropole Européenne de Lille

2 boulevard des Cités Unies, 59040 Lille Tél 03 20 21 23 46 Fax 03 20 21 61 39

Directeur de publication Frédéric Parisot Rédacteur en chef Thierry Duel

Site www.cgt-mel.fr Mail syndicat_cgt@lillemetropole.fr Twitter [@cgt-mel2017](https://twitter.com/cgt-mel2017)

Facebook www.facebook.com/cgtmel Dessins Monsieur Lapin phiip@lapin.org